



COMITÉ RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE DE
PENTATHLON MODERNE



Fédération Française de
PENTATHLON MODERNE



TRIATHLE



COMITÉ RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE DE
PENTATHLON MODERNE

BREVET FEDERAL 2

PENTATHLON MODERNE



Fédération Française de
PENTATHLON MODERNE

QU'EST LE BREVET FEDERAL 2 (BF2) PENTATHLON MODERNE ?

La qualification fédérale mention « Pentathlon Moderne », accessible aux licenciés FFPM, se veut une formation continue pour les licenciés pratiquants ou ayant pratiqué le pentathlon moderne. Le BF2, ou BFI (Brevet Fédéral Initiateur de club), s'adresse à tous ceux et toutes celles souhaitant encadrer et développer le format « **triathlon** ». Il s'agit de former au deuxième niveau d'encadrement d'un club : des initiateurs ayant des compétences leur permettant d'enseigner les bases techniques en toute sécurité, à un public désireux de s'initier au triathlon géré par la FFPM.

LES PRE-REQUIS A LA FORMATION BF2 :

- Avoir **18 ans** révolus (à partir de 17 ans pour les détenteurs du BFA)
- Être **licencié(e)** à la FFPM
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Pentathlon Moderne de moins de trois mois
- Présenter un **projet** au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'initiateur
- Être détenteur du **BF1** (Brevet Fédéral animateur de PM)
- Être titulaire du **PSC1 ou équivalent**
- Satisfaire à un test de sécurité en natation sur une distance de 50 mètres
- Satisfaire au « Sauv'Nage »
- *Personnes en situation de handicap : Présenter une attestation de la CNS médicale spécifiant que le handicap du candidat ne risque pas de porter atteinte à la sécurité du public qu'il encadrera dans l'exercice de ses fonctions.*
- *Accès direct à la formation : Titulaires licence FFPM depuis 2 ans, Diplômés Jeunesse et Sport niveau V, sur présentation d'un dossier justifiant l'investissement du candidat dans le domaine de l'initiation sportive depuis 2 ans au moins (pentathlon moderne ou autre).*
- *Equivalences dans le cadre de :* anciens diplômés FFPM ; BF, CQP, BP d'une des disciplines du PM (FFTir, FFAthlétisme, FFNatation, FFTriathlon) ; diplômés sport de la filière militaire.
- Possibilité de valider le diplôme par VAE après examen du dossier par le DTN (300h d'encadrement + 3 ans de licence FFPM)